

La Rochette

magazine municipal d'informations

novembre 2020 | n° 38





SOMMAIRE N° 38

2 › ÉTAT CIVIL

3 › ÉDITORIAL

4 › RETOUR EN IMAGES

- Mai 2020 – La Rochette a une centenaire
- 7 août 2020 : Rencontre avec le secrétaire d'état chargé des affaires européennes
- 12 septembre : Forum des Associations
- Septembre 2020 : Voyage des Seniors à Morzine

5 - 6 › SPORTS

- Association de danse Tourne-Sol
- Tir à l'arc
- Badminton
- Football

7 - 9 › DU BRUIT DANS LA ROCHETTE

- Box-MobilTest Covid à La Rochette
- Du nouveau dans nos services
- Les news de la Police municipale
- Attestation de déplacement dérogatoire
- Port du masque obligatoire dans tout le département
- Recensement de la population en 2021

9 › BIBLIOTHÈQUE

- Concours d'écriture en partenariat avec le service jeunesse
- Agenda « Bébés lecteurs » et « Ateliers du Samedi »
- Fermeture de la bibliothèque

10 - 14 › ENFANCE / JEUNESSE

- Une journée au centre de loisirs en élémentaire
- Une journée au centre de loisirs en maternelle
- Le planning du Club Ado de novembre à décembre
- Retour sur les activités du service jeunesse : Laser Run, trottinette électrique, journée dans les nuages
- Conseil Municipal des Enfants 2020-2021

15 › ÉVÉNEMENTS CULTURELS

- Les artistes de La Rochette
- Club Photo La Rochette

16 - 18 › INFOS DIVERSES

- Club Informatique
- Les chats libres de La Rochette
- Marche avec le Club des Rencontres Rochettoises
- Lycée Benjamin Franklin
- La parole à l'opposition
- Marché de Noël – Vente de sapins
- Le Rocheton

18 - 19 › INFOS AGGLO

- Agglo : Tarifs des conservatoires et écoles de musique
- Méli vélo près de la gare de Melun
- Mon plan rénov'

20 › LES SITES DE LA VILLE

Le Maire et le conseil municipal souhaitent la bienvenue à...

- ▷ **Evan LAVRAT**, né le 02 avril 2020
- ▷ **Yazid RADHOUANE**, né le 06 avril 2020
- ▷ **Mariama SOW**, née le 14 avril 2020
- ▷ **Côme MAZO BLATRIX**, né le 16 mai 2020
- ▷ **Lynn-Ora MANZANH**, née le 17 juillet 2020
- ▷ **Mathéo PICAUD**, né le 02 août 2020
- ▷ **Capucine LAURENT**, née le 03 août 2020
- ▷ **Silan SEKERCI**, née le 12 août 2020
- ▷ **Léo CHEUTIN**, né le 23 août 2020
- ▷ **Clara RABUKKANAGE**, née le 31 août 2020
- ▷ **Agathe GESTRAUD**, née le 31 août 2020

... expriment tous leurs vœux de bonheur à...

- ▷ **M. MEDRALA Sébastien** et **Mme TESSIER Audrey**, mariés le 11 juillet 2020
- ▷ **M. GOMES AGUIAR Armando** et **Mme BALDINI**, mariés le 22 août 2020
- ▷ **M. CYSSAU Alban** et **Mme BONY Marie**, mariés le 19 septembre 2020

... assurent de leur sympathie les familles éprouvées par le décès de...

- ▷ **Mme CAMPESTRINI Thérèse**, décédée le 21 mars 2020
- ▷ **Mme CHARNIER Nicole**, décédée le 26 avril 2020
- ▷ **M. SCHOSMANN Eric**, décédé le 6 mars 2020
- ▷ **Mme TOBIA Andrée**, décédée le 13 mars 2020
- ▷ **Mme GALLOIS Nicole**, décédée le 26 avril 2020
- ▷ **Mme HUART Raymonde**, décédée le 8 mai 2020
- ▷ **Mme FIOLE Jeannette**, décédée le 27 mai 2020
- ▷ **Mme AUTIER Claudine**, décédée le 16 juin 2020
- ▷ **M. FUSTEC Alain**, décédé le 18 juillet 2020



Pierre Yvrou, Maire de La Rochette

Chères Rochettoises, chers Rochettois,
Quand reprendra-t-on une vie normale ?

La récente aggravation de la situation sanitaire liée à la Covid-19 nous invite chaque jour à davantage de précautions ; face à cette deuxième vague dont la brutalité surprend les plus optimistes, les règles se durcissent, la vigilance est plus que jamais de mise, et un nouveau confinement certes un peu moins contraignant que le premier du moins pour le moment, vient d'être décrété par le président de la République.

Et pourtant, nous devons continuer de vivre, de maintenir une activité sociale, économique, aussi riche que possible, tout en respectant les gestes barrières, et ne pas laisser l'épidémie installer une réelle distance entre nous et cristalliser des situations d'isolement.

Dans l'attente d'un hypothétique vaccin dont la date et l'effet durable restent incertains, ce virus s'est invité dans notre vie et y prend une place de plus en plus importante.

Il change notre vie, bouscule nos repères, pollue les liens familiaux et sociaux, avec cette angoissante question : « Quand en sera-t-on débarrassé ? » Question à laquelle les scientifiques sérieux ne savent répondre et avouent leur impuissance, même si quelques progrès semblent avoir été faits dans la connaissance et le traitement de cette maladie, notamment concernant les malades gravement atteints.

Une des conséquences dans notre vie collective si nécessaire au lien social est l'annulation de la quasi-totalité des manifestations prévues dans les prochaines semaines et probablement dans les prochains mois ; si certaines se verront peut-être reportées, d'autres comme les vœux, le marché de Noël, le spectacle de fin d'année sont d'ores et déjà déprogrammées, tout comme la plupart des rencontres sportives.

Nous nous devons de tous nous protéger mutuellement en respectant les consignes sanitaires ; ce devrait être une évidence pour tout un chacun ! Ce n'est malheureusement pas le cas pour une petite minorité insouciant ou inconsciente.

Dans la période actuelle, les tests de la Covid-19 étaient difficiles à obtenir, avec une longue file d'attente ; heureusement, avec quelques appuis dont celui de Gilles Battail, notre conseiller régional, nous avons pu obtenir et installer une structure fixe, pour un mois, sur la place du marché, où tout un chacun peut venir se faire tester sans attente et avec un résultat rapide.

Rappelons que ces tests dits PCR, outre le fait qu'ils peuvent rassurer, sont importants pour suivre en temps réel la progression du virus et sa propagation, afin d'anticiper au mieux les mesures sanitaires dont l'effet n'est évidemment jamais immédiat.

Sans doute, bientôt, de nouveaux tests plus rapides encore, plus précis aussi, viendront remplacer ceux-ci.

En attendant, et au regard du contexte sanitaire actuel, restons vigilants, respectons les gestes barrières et plus que jamais, soyons solidaires et unis.



LA VILLE DE LA ROCHETTE A UNE CENTENAIRE

JEUDI 7 MAI 2020

Une pensée attendrie pour Mireille Fontenoy qui a franchi aujourd'hui d'un pas décidé et avec un merveilleux optimiste le cap du siècle. Dès que la situation sanitaire le permettra, nous fêterons cet évènement. Souhaitons à Mireille encore de belles et nombreuses années. Joyeux anniversaire, chère Mireille, nous vous aimons tous.



RENCONTRE AVEC LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉ DES AFFAIRES EUROPÉENNES

VENDREDI 7 AOÛT 2020



Sur la journée du vendredi 7 août dernier, Morgan Evenat, adjoint au Maire délégué à la jeunesse, était présent au Rocheton pour accueillir Monsieur Clément Beaune, Secrétaire d'Etat chargé des Affaires Européennes, pour rencontrer des jeunes qui effectuent un séjour linguistique franco-allemand ; un bel échange particulièrement intéressant pour la jeunesse européenne.

FORUM DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2020

La rentrée scolaire rime également avec rentrée sportive et culturelle ! Malgré les conditions sanitaires actuelles, le Forum des Associations a pu se tenir en extérieur, en respectant tous les gestes barrières. Un grand merci aux bénévoles des associations et aux services municipaux pour leur implication !



VOYAGE DES SENIORS À MORZINE

SEPTEMBRE 2020



Les seniors de la commune ont profité du beau temps à Morzine ! Les 27 participants ont été ravis de découvrir les somptueux paysages de cette région entre le Mont Blanc et le Lac Léman. Un programme riche et varié : Marché de Morzine, Atelier du Goût des produits régionaux, découverte du Lac de Montriond et du village de Lindarets ; découverte de la vieille ville d'Evian, balade à la cascade de Nyon, et bien d'autres activités comme la pétanque et la détente au spa.



> ASSOCIATION DE DANSE TOURNE-SOL

L'association Tourne-Sol propose des cours de danse rythmique et Modern'Jazz pour les enfants, adolescents et adultes. Chaque année, un spectacle est organisé avec le professeur de l'association, Isabelle Ghiti. Il a lieu au mois de juin au Théâtre de Fontainebleau. L'occasion pour les familles de venir applaudir le travail accompli pendant les cours.

Les cours de danse pour les enfants et les adultes ont lieu le lundi et le mardi à partir de 17h, ainsi que le mercredi matin, au Gymnase René Tabourot, dans la salle de judo.

Les inscriptions sont ouvertes toute l'année pendant les cours.

L'association propose également le cours « Mouvement pur » destiné aux adultes, le mardi à 19h00 et/ou le mercredi matin à 10h30. Mouvement pur est une technique d'entretien du corps qui s'inspire de la danse pour construire et maintenir la beauté, la force et la grâce. Un travail, tout en douceur et en musique, pour

bouger, muscler, étirer, assouplir, tonifier, coordonner, rythmer et enfin se relaxer à la manière des danseuses.



Renseignements horaires et tarifs :

Tél : 01.64.24.84.70 ou 01.64.39.38.71

Mail : tournesoldanse@gmail.com

Site internet : <http://tournesoldanse.blogspot.fr>

Page Facebook : www.facebook.com/Tournesoldanse77/



> ASSOCIATION SPORTIVE ROCHETTOISE TIR À L'ARC - COMPAGNIE DES ARCHERS DU GUESCLIN

Sport occasionnel de vacances ou pratique régulière, le tir à l'arc est une activité ludique pour tous les âges.

Activité sportive d'intérieur et de plein air, ce sport regroupe plusieurs disciplines : tir sur cibles, tir dit "campagne" et tir 3D.

C'est un sport d'adresse dont la rigueur et la précision impliquent une forte concentration de la personne mais c'est également un sport phy-

sique qui fait travailler tout le haut du corps : épaules, dos, abdominaux et muscles des bras. C'est dans une ambiance conviviale et familiale que le club des Archers du Guesclin vous accueille au gymnase Tabourot, le lundi de 20h à 22h et le samedi de 16h30 à 18h30. Nous organisons tout au long de l'année des petits challenges pour Halloween, Noël, Pâques, tir à l'oiseau en extérieur, etc.

Les cours sont encadrés par une entraîneuse diplômée. Nous serons ravis de vous accueillir pour une découverte de la pratique de ce sport pour 1 à 3 séances d'essai. Nous mettons à disposition gratuitement pour tous les licenciés du matériel adapté à notre pratique du tir à l'arc.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre...



Pour tout renseignement, contacter :

M. Philippe MICHAUD, Président au : 06.47.09.35.56

ou M. Benoît PECQUENARD, Vice-Président au :

06.63.62.87.98.



> BADMINTON

Saison 2020-2021

L'Association Sportive Rochettoise de Badminton est une association créée il y a maintenant plus de 10 ans, formée par un petit groupe de passionnés qui au fil des années a su grandir et est désormais reconnue par ses pairs (la Fédération Française de Badminton) avec son école de badminton, grâce au label « club avenir » qu'elle a obtenu pour cette saison. Ce label récompense les clubs formateurs de jeunes au haut niveau.

Sinon, qu'est-ce que le badminton ? Pas seulement un jeu de plage, c'est aussi et surtout un sport complet qui fait travailler le cardio, les réflexes, la précision, etc.

Sport olympique depuis 1992, il se décline en 5 disciplines : simple homme, simple dame, double hommes, double dames et double mixte.

> FOOTBALL

La performance est notre exigence

La saison 2019-2020, débutée en septembre 2019, avait très bien commencé pour la performance jusqu'à mi-mars 2020, date à laquelle tous les championnats furent gelés par notre Fédération à la suite de l'épidémie de Covid ; ce qui implique que les classements que vous trouverez ci-après ne sont en rien significatifs et il est frustrant de n'avoir pu aller à leur terme.

En effet nos féminines, qui sont en Régionale 1 pour la 4^e année consécutive, ont encore terminé premières, mais les barrages pour l'accession en D2 Nationale n'ont pu avoir lieu ; l'équipe 2 terminant également première en District 77 a accédé à la Régionale 3.

Chez les garçons, nos deux équipes Seniors se maintiennent dans leur division, ainsi que les U18, U16, U14. Nos deux équipes Vétérans et plus de 45 Ans, et l'équipe C.D.M (dimanche matin) également.

Au niveau de l'école de foot 6 à 13 ans, même s'il n'y a pas de classement, ces derniers n'ont pu disputer les traditionnels tournois de fin de saison qu'ils apprécient énormément.

Par ailleurs, le fait d'avoir été confinés ne nous a pas permis d'organiser notre tournoi Régional jeunes (U6-U7-U8-U9) le 8 mai 2020, ni celui de Pentecôte (U12-U13) les 30 et 31 mai 2020, nous privant ainsi d'une part importante de nos recettes pour cette fin de saison.

Après le déconfinement début juin, nous avons progressivement mis en place, selon les recom-

Quentin Brogère - 10 ans -
en circuit régional



C'est également le sport de raquette le plus rapide du monde, il est fréquent de voir une douzaine d'échanges en double en moins de 10 secondes. Le record de vitesse pour un volant est détenu par un malaisien, qui a propulsé le volant à 493 km/h, en conditions optimales, établissant ainsi le record Guinness actuel.

Le badminton a l'avantage d'être accessible à tous, du jeune au senior, du novice au plus compétiteur dans l'âme. Mais pas besoin d'être un joueur hors-pair pour se faire plaisir avec la raquette.

Le club propose plus de 27 heures de créneaux : des entraînements, du jeu libre, il y en a pour tous les goûts.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez venir vous essayer au badminton : contact@asrbadminton.fr



mandations sanitaires, des entraînements et stages gratuits pour l'école de foot sur le mois de juillet. Considérant que la licence est un pot commun pour financer des projets partagés et non pas un abonnement, c'est une contribution qui permet d'adhérer à une association et de participer à son fonctionnement et bien que nos activités aient été suspendues, les factures (fournisseurs, engagements, amendes, etc.) ont continué de courir. Devant ce constat, fallait-il faire le choix d'augmenter le coût de la licence pour la nouvelle saison ? Nous avons simplement décidé de ne pas l'augmenter.

La saison écoulée 2019-2020, nous comptons 593 adhérents (es), qu'en sera-t-il pour cette saison ? À la date du 28 septembre, nous comptabilisons 143 licenciés (es) de moins, ce qui représente en moyenne 22 900 € de recette ; malgré cela il est encore possible d'accueillir de nouveaux adhérents filles ou garçons, sauf pour certaines catégories.

Pour avoir des informations plus précises, vous pouvez vous renseigner en contactant le secrétariat au : 06.08.70.47.60 ou par mail à vauxrochette.correspondant@gmail.com ou sur le site www.larochette-vaux-football.com



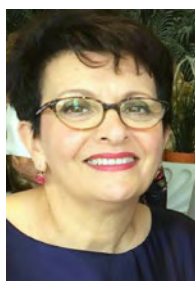
BOX-MOBILTEST COVID PLACE DU MARCHÉ DE LA ROCHETTE DU 12 OCTOBRE AU 7 NOVEMBRE 2020

Pendant 24 jours, du lundi au samedi, la commune de La Rochette a accueilli une structure « Box-Mobiltest » grâce à un partenariat avec le Conseil Régional d'Île-de-France. Le coût de cette action sanitaire est de 19 992 euros pris en charge par la Région IDF. Ce coût comprend la structure, la mise à disposition d'une infirmière et la gestion des tests PCR au laboratoire. Les tests PCR sont entièrement gratuits et couverts par la CPAM. La mairie a pris en charge le poste de la secrétaire médicale, les repas de l'infirmière et de la secrétaire et le coût de la consommation électrique de l'installation.

Ces tests étaient accessibles à tous en s'inscrivant sur la plateforme de Loxamed. Ce dispositif était sur rendez-vous toutes les dix minutes, plus les urgences sans rendez-vous. Les résultats confidentiels pouvaient être obtenus par mail, courrier ou sms, dans un délai de 24 à 72 heures. Tout au long de ces 24 jours, le dispositif a pu accueillir environ 350 personnes par semaine.



DU NOUVEAU DANS NOS SERVICES



La commune de La Rochette a le plaisir d'accueillir au sein de ses services, Madame Monique Casafina à la Direction et Gestion de l'ensemble des Services municipaux et Monsieur Quentin Blanchôt au service Urbanisme/Associations. Nous souhaitons de belles réussites professionnelles à Mme Véronique Batista, directrice générale des services, et Madame Pina Delamarche Lorusso, animatrice au centre de loisirs, à la suite de leur mutation. Merci à elles pour leur dévouement au service des Rochettois.

Madame Monique Casafina



POLICE MUNICIPALE, LES NEWS !



Sécurité

Les cambrioleurs ne prennent pas de vacances et votre Police Municipale non plus ! Le 06 août 2020, votre chef de brigade a interpellé deux individus en flagrant délit de cambriolage d'un pavillon. Ces derniers ont été placés le jour même en garde à vue. Soyez vigilants pour vous et vos voisins et n'hésitez pas à appeler la Police Nationale ou la Police Municipale 06.83.19.51.56 (heures de service) - 06.16.99.14.01 (heures de service).



Pollution !

Les véhicules à moteur ne doivent pas émettre de fumées, de gaz toxiques, corrosifs ou odorants susceptibles d'incommoder la population ou de compromettre la santé et la sécurité publiques. Le fait de contrevenir aux dispositions du présent article ou à celles prises pour son application **est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe : 135 €.**

Donc si je m'arrête pour une course rapide, je protège l'environnement collectif et donc je coupe mon moteur.



Petit rappel pour le bien-être de tous

Nos amies les bêtes sont les bienvenues sur notre commune. Elles ont la chance de pouvoir se promener dans un environnement propre et agréable. Mais quelques règles s'imposent pour préserver notre ville et la cohabitation entre tous.

- 1) En promenade les chiens doivent être tenus en laisse
- 2) Les maîtres doivent ramasser les déjections de leurs animaux.

La commune met à votre disposition des sachets à cet effet dans des distributeurs. Ces sachets doivent être jetés dans une poubelle et **en aucun cas** dans le caniveau.

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le : à :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé en application des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire¹ :

- Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou un établissement d'enseignement ou de formation, déplacements professionnels ne pouvant être différés, déplacements pour un concours ou un examen.
- Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle, des achats de première nécessité² dans des établissements dont les activités demeurent autorisées, le retrait de commande et les livraisons à domicile.
- Consultations, examens et soins ne pouvant être ni assurés à distance ni différés et l'achat de médicaments.
- Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables et précaires ou la garde d'enfants.
- Déplacement des personnes en situation de handicap et leur accompagnant.
- Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.
- Convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public
- Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative
- Déplacement pour chercher les enfants à l'école et à l'occasion de leurs activités périscolaires

Fait à :

Le : à :

(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

1 Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.

2 A utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.

3 Y compris les acquisitions à titre gratuit (distribution de denrées alimentaires...) et les déplacements liés à la perception de prestations sociales et au retrait d'espèces.

Port du masque obligatoire sur **COVID-19**
l'ensemble du département de Seine-et-Marne
du 30 octobre au 1er décembre 2020 inclus

Bien porter le masque



135 euros d'amende
en cas de non-respect

Dès 11 ans



VILLE DE LA ROCHETTE





RECENSEMENT DE LA POPULATION 2021



L'enquête de recensement de la population de la commune de La Rochette aura lieu du 21 janvier au 20 février 2021.

La loi rend obligatoire la réponse à cette enquête qui restera confidentielle.

Aussi, nous vous remercions de l'accueil que vous réserverez à nos agents recenseurs. Nos agents recenseurs sont munis d'une carte d'habilitation.

Si vous souhaitez être recruté en tant qu'agent recenseur merci de contacter : mairie@larochette77.fr

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Tous les mercredis jusqu'au mercredi 9 décembre 2020
(reprise de la collecte le mercredi 17 mars 2021)



BÉBÉS LECTEURS 2020-2021

Sous réserve du contexte sanitaire

Samedi 12 décembre 2020 « en attendant Noël »

Samedi 23 janvier 2021 « Brrrrrr, j'ai froid ! »

Samedi 6 février 2021 « Tétines et doudous »

Samedi 13 mars 2021 « Splash ! »

Samedi 10 avril 2021 « J'aime les livres »

Samedi 15 mai 2021 « Dans la ferme »

Samedi 12 juin 2021 « Vive les vacances ! »

BIBLIOTHÈQUE À EMPORTER MODE D'EMPLOI

Je fais ma liste et je l'envoie par mail :

bibliotheque@larochette77.fr

En indiquant votre nom et votre n° de téléphone pour vous proposer un créneau de retrait.



Je souhaite réserver des documents avec l'aide d'une bibliothécaire :

Je téléphone les **mardis ou jeudis matins uniquement** de 9h00 à 12h00

Au **01.64.39.94.74**, un créneau de retrait vous sera communiqué en même temps.

Je fais mon choix sur le site : bibliotheque.ville-la-rochette.fr

Je réserve jusqu'à 6 documents (livres ou/et revues)+ 1 CD+ 1 DVD

Pour se connecter :

Entrez votre identifiant à 6 chiffres qui est :

votre n° de carte (par ex. 4444 doit être noté 004444) puis,

votre mot de passe : votre année de naissance



Accueil sans contact à la porte :

Le mercredi de 9h-12h & de 14h-16h

À partir du 18 novembre 2020

Pour le retrait de vos réservations et vos retours de livres

Masque obligatoire à partir de 11 ans.

L'accès à la bibliothèque et aux toilettes seront interdits jusqu'à nouvel ordre.



VILLE DE LA ROCHETTE





Une journée Péricolaire en élémentaire

Durant l'accueil du matin, les animateurs présents (Lisa, Laurine, Mélanie, Evelyne) accueillent les enfants dès 7h30 jusqu'à 8h30 et leur proposent des jeux calmes comme des jeux de société mais également des petites activités manuelles : perles, bracelets, tableau plage, etc. Pour ceux qui ne souhaitent rien faire, ils peuvent se mettre dans la salle verte sur un petit canapé. À 8h20, tout le monde se prépare et se dirige vers l'école où les enfants sont déposés directement dans leur classe.

À 11h50 débute le temps du midi, les animateurs se présentent dans les classes pour y faire l'appel. À partir de là, chaque classe fonctionne de façon individuelle. En effet, au vu du contexte sanitaire actuel, les enfants restent par groupe de classe sur le temps du repas mais aussi sur le temps des activités afin d'éviter le brassage.

De 12h à 12h40, les classes du Cycle 2 et leurs animateurs (Mélanie, John, Laurine, Cynthia) sont à la cantine.

Après le lavage de mains, les enfants passent au self sous l'œil vigilant des animateurs mais aussi du personnel de restauration qui vérifie que les plateaux sont bien composés de l'entrée, du plat, du produit laitier mais aussi du dessert et vont s'asseoir dans leur quartier. Les enfants ont la possibilité de ne pas prendre une composante mais doivent manger le reste. Assis à leur place, les enfants mangent et discutent avec leurs amis avant de pouvoir débarrasser leur plateau tout seul. Avec le contexte actuel, les enfants se lavent de nouveau les mains avant de sortir de la cantine.

Pendant ce temps les classes du Cycle 3 et leurs animateurs (Zarina, Lisa, Maxime, Evelyne) sont en activité dans l'une des salles du centre. Ils ont également la possibilité d'aller au gymnase, au Parc St Paul, ou en forêt en fonction du planning établi par leurs animateurs. Lors des activités au centre de loisirs, les enfants peuvent jouer aux constructions, au tennis de table, faire des jeux de société et participer



à des activités manuelles en lien avec les saisons, les fêtes ou sur une thématique particulière.

Et de 12h45 à 13h30, c'est un peu le « chassé-croisé », les Cycles 2 qui mangeaient passent en activité et les Cycles 3 qui étaient en activité vont à la cantine avec leurs animateurs. Concernant le repas, les animateurs encadrent leur groupe et mangent sur une table à l'écart des enfants afin de respecter la distanciation.

Vers 13h30-40, tout ce petit monde range ou débarrasse et se dirige vers l'école accompagné par leur animateur où chaque groupe est déposé directement dans sa classe où leur enseignant les attend.

Le soir, à 16h30, les animateurs (Mélanie, John, Laurine, Maxime, Zarina, Lisa, Evelyne) se présentent dans leur classe afin de faire l'appel avant l'**étude surveillée**. De 16h30 à 17h, les enfants goûtent et vont jouer un peu dans la cour avant de repartir en classe à 17h pour faire

leurs devoirs. Les animateurs présents dans les classes organisent le travail et passent auprès de chaque enfant pour les aider si nécessaire. À 17h55, les enfants rangent leurs affaires et se dirigent vers la grille de l'école où Mélanie et Evelyne les attendent pour les faire partir.

Pendant ce temps les enfants qui restent au **Post Etude** se dirigent vers le centre de loisirs avec les autres animateurs. Jusqu'à 19h, en attendant leurs parents, ils pourront jouer librement, lire ou participer à des activités manuelles sous l'œil bienveillant des animateurs.

Tout au long de la journée, les animateurs que vos enfants voient sont les mêmes afin de favoriser les repères pour ces derniers.

Vous souhaitez plus d'informations ? Contactez **M. Dourou**, Directeur adjoint élémentaire, au **06.77.63.42.92**





Une journée Périscolaire en maternelle

Durant l'accueil du matin, vos enfants sont accueillis par Khoumba, Florent et Sara, de 7h30 à 8h20. Ce temps d'accueil est destiné à accompagner les enfants jusqu'au temps scolaire, en leur proposant des petites activités calmes (dessin, construction, puzzle, pâte à modeler, écoute d'histoire, etc.), dans un cadre rassurant. Les enfants qui souhaitent ne rien faire ou qui se sentent encore fatigués ont la possibilité de s'asseoir dans le coin lecture ou de se reposer sur un petit tapis. Les doudous et tétines, objets transitionnels importants pour les plus jeunes, sont les bienvenus au centre de loisirs.

À 8h15 il est temps de ranger et de se préparer pour partir à l'école, où les enfants sont pris en charge par leur enseignant(e).

À 11h50 débute le temps du midi. Les animateurs vont chercher vos enfants dans leur classe. Un agent est référent sur chaque classe durant toute l'année : Khoumba (Mme Chaudat), Elodie (Mme Rossignol), Martine (Mme Dupré), Florent (M. Nadin/Mme Prieur) et Sara/Stéphanie (Mme Jeanson). Cela permet de favoriser la prise de repères pour les enfants. Les ATSEM de l'école (Nollie, Halima, Patricia et Sipa) les accompagnent également tous les midis. Ils sont ainsi entourés de visages connus et qui s'occuperont d'eux tout au long de l'année.

Le service se déroule en deux temps. Les classes de Mme Jeanson et M. Nadin commencent à manger vers 12h. Les classes de Mmes Dupré, Chaudat et Rossignol, ainsi que les élèves inscrits aux APC (soutien) les rejoignent aux alentours de 12h20.

En ces temps de crise sanitaire, les adultes ne peuvent malheureusement pas manger à table avec les enfants, comme nous avons l'habitude de le faire antérieurement. Cependant, ils accompagnent les enfants dans ce moment convivial où ils peuvent discuter, ainsi que dans leurs apprentissages (se



tenir à table, manipuler les couverts, utiliser les formules de politesse, etc.).

Chaque midi, les animateurs proposent des activités avant ou après le repas (activités manuelles dans le centre de loisirs ou petits jeux extérieurs).

Après le repas, les enfants de petite section sont accompagnés jusqu'au dortoir où les ATSEM les prennent en charge pour la sieste. Les moyens et les grands rejoignent leur classe pour 13h40 où leur enseignant(e) les attend.

Le soir, à 16h30, les agents référents vont chercher les enfants dans leur classe (voir ci-dessus). Jusqu'à 17h les enfants goûtent dans leur salle de référence. Puis ils se regroupent pour une petite chanson ou une histoire. Ils sont ensuite invités à choisir une activité proposée par les animateurs (peinture, dessins et coloriages, constructions kappla, légos, puzzle, etc.). Ils peuvent également choisir d'aller dans le coin lecture où se reposer en fonction de leur état de fatigue.

Si vous souhaitez obtenir plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter **Karine Gournay**, Directrice Adjointe maternelle, au **07.86.00.68.04**.



Planning du « Club Ado » de novembre à décembre 2020

Pour les pré-ados (de l'entrée au collège
jusqu'à 13 ans)

► Samedi 7 novembre

REPORTÉ

7 novembre : Activité manuelle
« String Art » au centre de loisirs (14h à 18h)

Pour les ados de 14 à 18 ans

- Vendredi 6 novembre : Soirée de la peur – Sortie à la Panik Room à Paris (18h à 1h)
- Vendredi 20 novembre : Soirée « Bowling et Cinéma » au Carré Sénart (18h à minuit)
- Vendredi 11 décembre : « Paris by night » – Illuminations, Musée de l'illusion, Bubble Bae Coffee (18h à minuit)



Laser Run

26 SEPTEMBRE 2020

Plus de 6 mois après notre dernière activité, le « Club Ado » a enfin repris du service. Dans le contexte actuel, nous avons choisi de limiter les « grosses sorties » (foot, basket, etc.) et avons essayé de privilégier des activités qui nous permettent de nous retrouver uniquement avec notre groupe.

Pour cette reprise, nous avons décidé d'initier les jeunes Rochettois au Laser Run. Mais qu'est-ce que le Laser Run ? Il s'agit simplement de 2 des 5 épreuves de Pentathlon moderne, discipline Olympique. En effet, dans ce sport on pratique la course à pied mais également le tir au pistolet Laser.



Accueillis par Kevin, de l'association **Laser Run Pays de Fontainebleau**, derrière le gymnase Tabourot ce samedi 26 septembre à 10h, il nous a tout d'abord présenté sa discipline avant de nous présenter la matinée. Afin de découvrir le matériel, les 13 jeunes présents se sont mis par 2 et ont alterné les séances de tirs. Chaque joueur dispose de 50 secondes pour toucher 5 fois la

cible avant qu'elle ne s'éteigne. Puis l'animateur nous a proposé divers petits jeux afin de voir d'autres aspects de ce sport. Les jeunes ont eu droit à des défis, des relais, des concours « pierre feuille ciseaux – tir », des enchainements de courses puis de tir et, contrairement à ce que l'on peut croire, ce n'est pas si simple. Sur les derniers jeux alliant courses et tirs, il a fallu faire preuve de concentration car après l'effort physique, la

lucidité et la concentration sont bien plus difficiles à trouver.

Équipés de leur masque tout au long de l'activité, les jeunes ont pu le retirer uniquement lors des moments de courses. Après 2 heures de pratique, les jeunes étaient fatigués mais ravis de cette découverte car la plupart ne connaissaient pas. Nous planifions sûrement de nouveau cette activité l'année prochaine sur le cycle avril/juin, au moment des beaux jours.

Trott Tout Terrain

Après une matinée au Laser Run, certains étaient également inscrits à la balade en forêt de Fontainebleau en Trottinette électrique Tout Terrain. 8 Jeunes étaient attendus par Lisa et Nicolas au centre de Loisirs à 13h pour se rendre au parking de la Faisanderie, lieu du départ de l'activité, où nous attendait Fabien de « **TOUS EN TROTT** ».

Durant 30 minutes, les jeunes ont découvert les trottinettes avec les explications de l'animateur. Afin de vérifier que les consignes étaient bien comprises, les jeunes, un par un, ont fait un petit parcours sur le parking pour montrer leur prise en main de la trottinette. Validé par Fabien, tout le groupe est ensuite parti en balade.

Durant 1h30, le groupe s'est baladé en forêt de Fontainebleau à travers chemins, petites routes, sentiers sablonneux, enchainant montées et descentes à une vitesse maximale de 25-30 km/h. Par chance, le soleil était également de la partie ce qui a rendu l'activité très agréable malgré la fraîcheur.



26 SEPTEMBRE 2020

Chacun à son rythme, tout le monde s'est bien débrouillé, certains ralentissaient volontairement pour pouvoir faire « des pointes de vitesse » pendant que d'autres prenaient le temps d'admirer le paysage ou de sauter des petites bosses.

Durant le parcours, le groupe s'est notamment arrêté au « Chêne Jupiter » où Fabien nous a donné quelques informations. Ce chêne majestueux, vieux de presque 700 ans, est mort il y a une vingtaine d'années mais est conservé en l'état.

En tout cas, cette balade fut pour tout le monde une activité plaisante, quelque peu physique car nous avons la batterie électrique sur le dos mais il y a également la tenue de la Trottinette sur divers

reliefs ; c'est une discipline que l'on refera pour son côté propre (électrique) et parce qu'elle permet de découvrir notre environnement local proche d'une façon ludique.



Journée Nuage

Ce samedi, nous proposons aux jeunes de passer la journée la tête dans les nuages. En effet, le matin, nous nous sommes rendus au musée de l'aviation où nous attendait Marc, ancien ingénieur de la Snecma, aujourd'hui Safran. Durant presque deux heures, ce passionné d'aviation nous a retracé l'histoire de la fabrication de moteurs (spécialité de Safran Villaroche) mais aussi son histoire car les deux sont communes. En effet, ce jeune retraité a fait partie il y a quelques années des concepteurs de moteurs de différents avions de ligne ou de chasse. Il a su maintenir l'attention des jeunes et transmettre sa passion durant toute la visite, alternant théorie (sur la poussée, etc.) et histoires et anecdotes sur des grands hommes de l'histoire de l'aviation comme Roland Garros et bien d'autres... À la fin de la visite, il a donné deux applications aux jeunes : « FLIGHT RADAR », qui permet d'identifier un avion (destination, altitude, etc.) qui passe au-dessus de nos têtes, mais aussi « TOREP STATION SPATIALE » qui permet de suivre en direct la station spa-



tiale ISS (avec webcam). Une belle matinée avec la visite d'un musée à revisiter en famille pour les plus passionnés. Après avoir mangé notre pique-nique à Réau, nous sommes allés

à « AntiGravity » à 13h30 où nous étions attendus pour faire de la simulation de chute libre. Après des consignes de sécurité, des démonstrations et des conseils pour la pratique, tout le monde s'est équipé avec combinaison, casque et bouchons d'oreilles. Avant de se lancer les jeunes ont eu droit à des démonstrations de Yves ou de ses collègues afin de montrer ce qu'il était possible de réaliser. Ils en ont pris plein les yeux. Et durant deux minutes, l'un après l'autre, les jeunes ont pu découvrir les sensations d'un saut en chute libre en toute sécurité avec Yves qui les accompagnait dans la soufflerie. Ces deux minutes qui peuvent paraître très courtes sont l'équivalent de deux ou trois sauts en parachute de 3 800 mètres d'altitude. Après le vol, tout le monde s'est réuni pour regarder les images de leurs prouesses et c'est à ce moment que leur a été remis leur diplôme d'initiation. Au vu du sourire des jeunes, tout le monde a été ravi de cette activité qui sera sûrement renouvelée en fin d'année car certains n'ont pas pu être pris faute de places.





Conseil Municipal des Enfants 2020-2021

Depuis la rentrée scolaire, c'était l'effervescence dans les classes de CM2. Le 17 septembre, Monsieur Evenat, Adjoint au Maire en charge de la jeunesse, a lancé la campagne électorale pour le mandat 2020-2021.

Accompagnés de leurs enseignants, Monsieur Bazile et Madame Da Rocha, les élèves ont réfléchi à des idées innovantes sur les thèmes de l'environnement, de la solidarité et de la culture. La campagne s'est poursuivie avec la rédaction, l'affichage des idées et une allocution devant les électeurs pendant les récréations. Lors des pauses déjeuner des discussions se sont déroulées sur les différentes problématiques évoquées par leurs camarades.

Le 16 octobre, munis de leur carte d'électeurs, les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 se sont rendus aux urnes pour élire leurs représentants et choisir les conseillers juniors suivants :



De gauche à droite : Cassandre Lounas, Sarah Pigeolet, Hiziya Ghezali, Maêlys Bemba, Kenley Tulien, Akshajan Pirapakaran, Haaron Brémond, Arshan François-Endelmont.



LES ARTISTES DE LA ROCHETTE

En raison du contexte sanitaire actuel, Les Artistes de la Rochette ont le regret de vous annoncer le report de leur exposition, initialement prévue du 21 novembre au 6 décembre, à une date ultérieure. Ils vous informent aussi qu'à partir de début octobre, ils ont ouvert un atelier à la salle culturelle et vous rappellent que vous pouvez consulter les événements ponctuant la vie de leur association et autres informations la concernant sur leur site :

les-artistes-de-la-rochette.e-monsite.com

PHOTO CLUB DE LA ROCHETTE

Président : **Philippe CHETIOUI**
Contact : clubphotolarochette@gmail.com

La photographie n'est pas un art réservé aux professionnels. Nous pratiquons la photographie lors de séjours, voyages, réunions de famille ou entre amis... Tant de moments que nous souhaitons garder en mémoire. Mais maîtrisons-nous toutes les règles permettant de faire une belle photo ?

Le Photo Club de la Rochette accompagne les photographes, depuis les débutants jusqu'aux confirmés, dans la maîtrise de leur appareil photo, la prise de vue, la composition d'une photo, le traitement informatique.

Un photographe professionnel et des photographes confirmés vous accompagnent tout au long de votre parcours et tentent de répondre à vos attentes.

Des séances de travaux pratiques rythment le calendrier des activités (photos en salle, tables de lumière, boîte blanche, etc. ; photos en extérieur « diurne et nocturne » ainsi que des séances d'analyse et de critique ; participation à des projets photographiques collectifs et organisation d'expositions).

Réunion un vendredi sur deux à la salle culturelle du Gymnase René Tabourot.

EXPOSITION

Les Artistes de La Rochette
« au fil de l'eau »

REPORTÉ

Samedi 21 novembre au dimanche 6 décembre 2020
Visites libres en présence des artistes les mercredis de 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h, les samedis de 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
les dimanches de 14h00 à 18h00.
Salle culturelle Rosa-Bonheur
53 bis, rue Rosa Bonheur 77000 La Rochette
Renseignements: 01 64 39 94 74 www.larochette.fr
Ville de La Rochette

Exposition du club photo de La Rochette

« Histoire d'eau »

REPORTÉ

du samedi 7 novembre au
mercredi 9 décembre 2020
Les mercredis : 10h00-12h30 et 13h30-18h00
Les samedis : 10h00 -12h30 et 13h30-17h00
Bibliothèque municipale Rosa-Bonheur
53 bis, rue Rosa-Bonheur 77000 La Rochette
Renseignements au 01.64.39.94.74 et www.ville-la-rochette.fr
Visites libres, port du masque et désinfection des mains à l'entrée obligatoires
Ville de La Rochette



LE CLUB INFORMATIQUE DE LA ROCHETTE (C.I.L.R.)



Depuis 1985, le Club propose des séances d'initiation à l'utilisation des outils informatiques.

Il est aussi un lieu de rencontre et de convivialité où les participants échangent et mettent en commun leurs expériences et... leurs difficultés ! À l'écoute des attentes de chacun, le club étudie toute proposition pour organiser de nouveaux cours.

Le club est ouvert à toute personne désirant pratiquer l'informatique et échanger un savoir.

Le club informatique bénéficie d'une connexion très haut débit (fibre optique).

Pour le confort des adhérents, il s'est doté d'un grand écran tactile en Ultra Haute Définition (4K) qui a remplacé le vidéo projecteur devenu obsolète.

Président : **Wladek SOWINSKI**

C.I.L.R.
Club Informatique de La Rochette
www.clubinfo-larochette.com
citr@netcourrier.com

Vous propose ses cours :

- Découverte de l'informatique
- Bureautique (Word-Excel)
- Retouche photo
- Montage vidéo
- Création de site internet
- Réseaux sociaux et communication
- Sécurité et sauvegarde
- NTIC (enfants à partir de 10 ans)

Club Informatique de La Rochette (77)
34 bis rue Troyon - Tél. : 01 64 37 73 19 (répondeur)
Permanence le jeudi soir à partir de 21h

LES CHATS LIBRES DE LA ROCHETTE

L'activité de l'association est particulièrement intense, avec 143 chatons et chats pris en charge depuis le début de l'année sur les communes de Melun, Dammarie-les-Lys et La Rochette. Autant de chats qui ne se reproduiront pas dans les rues et échappent à une vie d'errance. Ce nombre

peut s'expliquer par les nombreux abandons liés à la crise de la Covid, alors que les chats ne transmettent pas le virus...

D'autres malheureux attendent d'être sortis de la rue et pour cela il leur faut des familles d'accueil, dont le rôle consiste à accueillir temporairement des chatons ou chats, le temps qu'ils soient vus par un vétérinaire et soient proposés à l'adoption. Les frais vétérinaires sont pris en charge par l'association.

Par ailleurs, l'association a besoin de chutes de bois pour fabriquer des cages de capture et est à la recherche d'un local permettant d'y entreposer le matériel.

Parmi les chats à l'adoption, Diabolo et Oréo, deux magnifiques rescapés, à adopter ensemble



chatslibreslr77@gmail.com

Facebook : Les chats libres de La Rochette.



MAISON des LOISIRS : 14 rue Claude Monet - 77000 La Rochette

☎ 01 64 39 31 73 (Répondeur)

@ rencontres.rochettoise@orange.fr

Marche au Club des Rencontres Rochettoises

Le Club des Rencontres Rochettoises organise chaque **mercredi à 10h** une marche d'une heure à une heure et demie à un rythme moyen (ni trop vite ni trop lent !)

Cette marche est ouverte à tous les Rochettoises ou Rochettois ainsi qu'aux personnes des environs qui seraient intéressées.

Le rendez-vous est devant le Club, 14 rue Claude Monet, 77000 La Rochette, pour un départ à 10h !

Venez faire un essai ! Vous êtes les bienvenus pour cette activité conviviale !



MERCREDI 9 SEPTEMBRE 2020 - VISITE DU RECTEUR DE CRÉTEIL AU LYCÉE DES MÉTIERS BENJAMIN-FRANKLIN À LA ROCHETTE

Une ambiance joyeuse anime les ateliers où les élèves en métallerie ont pu reprendre leur travail et laisser libre cours à leur créativité ! L'occasion pour le recteur, en visite dans l'établissement, d'échanger avec eux sur le chef-d'œuvre, symbole d'excellence de la #VoiePro.

LA PAROLE À L'OPPOSITION

Chers Rochettois, chères Rochettoises,

Nous vous remercions de la confiance que vous nous avez accordée pour vous représenter au Conseil Municipal.

Vos élus : Mme Ingrid PICARD, M. Frédéric MONTAILLIER et Mme Jamila BENZIANE seront une minorité attentive et vigilante quant aux projets, décisions et orientations prises par la municipalité. Nous serons soucieux du respect de votre cadre de vie et de votre sécurité. Nous

serons vigilants aux éventuelles hausses des dépenses et nous questionnerons leur pertinence. Nous serons attentifs notamment en ce qui concerne les projets d'urbanisation à venir. Notre équipe reste à votre disposition pour échanger avec vous, sur notre page Facebook ou bien sur l'adresse mail suivante : **leselusminoritaires@gmail.com**.

Vos remarques ou suggestions ainsi que votre soutien seront les bienvenus. A très bientôt !



En raison du contexte sanitaire actuel, la vente de sapins de Noël annuelle est exceptionnellement annulée.



CONSERVATOIRES ET ÉCOLES DE MUSIQUE : LE MÊME TARIF POUR TOUS LES HABITANTS DE MELUN VAL DE SEINE

Pour la deuxième année consécutive, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine participe aux charges de fonctionnement des conservatoires et des écoles de musique du territoire. De ce fait, tous les habitants de la Communauté qui s'inscrivent dans ces établissements bénéficient d'un tarif unifié :

- ▶ le Conservatoire de musique et de danse de Melun « Les Deux Muses » ;
- ▶ le Conservatoire de musique et de danse du Mée-sur-Seine « Henri Charny » ;
- ▶ le Conservatoire de musique de Vaux-le-Pénil ;
- ▶ l'École municipale de musique, de danse et de théâtre de Saint-Fargeau-Ponthierry ;
- ▶ l'Académie Musicale de Dammarie-lès-Lys ;

▶ l'École municipale de musique et de danse de Boissise-le-Roi.

Par ailleurs, pour les enfants Rochettois, âgés de moins de 18 ans, fréquentant les conservatoires ou écoles de musique des villes de Melun, Le Mée-sur-Seine, Vaux-le-Pénil et, Dammarie-les-Lys, la Commune de La Rochette participera sur la base de 40 % des sommes payées par les familles avec un plafond à 450 € par enfant maximum et par an.

Le montant de la participation sera versé aux familles au vu d'une facture acquittée annuelle ou trimestrielle émanant des conservatoires ou écoles de musique des villes précitées et d'un relevé d'identité bancaire.



MELIVÉLO DÉBARQUE DANS L'AGGLO!

+ d'infos sur melunvaldeseine.fr

Un nouveau service près de la gare de Melun :

- Location courte ou longue durée de vélos classiques et à assistance électrique
- Entretien et réparations courantes
 - Conciergerie
- Gardiennage vélo (box sécurisé)

TARIFS

	1 jour	1 mois	6 mois	1 an	
Vélo standard	15 €	25 €	60 €	100 €	
Vélo enfant	10 €	15 €	45 €	75 €	
Vélo à assistance électrique	25 €	40 €	240 € (Veligo)	-	
Siège bébé	2 €	10 €	25 €	40 €	
Remorque vélo enfants	10 €	25 €	60 €	100 €	
Antivol U	1 €	5 €	15 €	25 €	
Casque	1 €	5 €	15 €	25 €	
Gardiennage	1 €	8 €	20 €	30 €	
Conciergerie	-	5 €	10 €	15 €	
Pompe à vélo	Gratuit (inclus pour chaque vélo)				

Réservez votre vélo maintenant sur melivelo.locvelo.com

Les services Melivélo se situent :
2 rue Daubigny, à Melun - Tél : 01 69 68 16 49
Horaires d'ouverture :
Du lundi au samedi : de 7h30 à 13h et de 14h à 20h30
Le dimanche, de 9h à 13h et de 14h à 20h

Le coup de pouce de l'Agglo pour votre logement

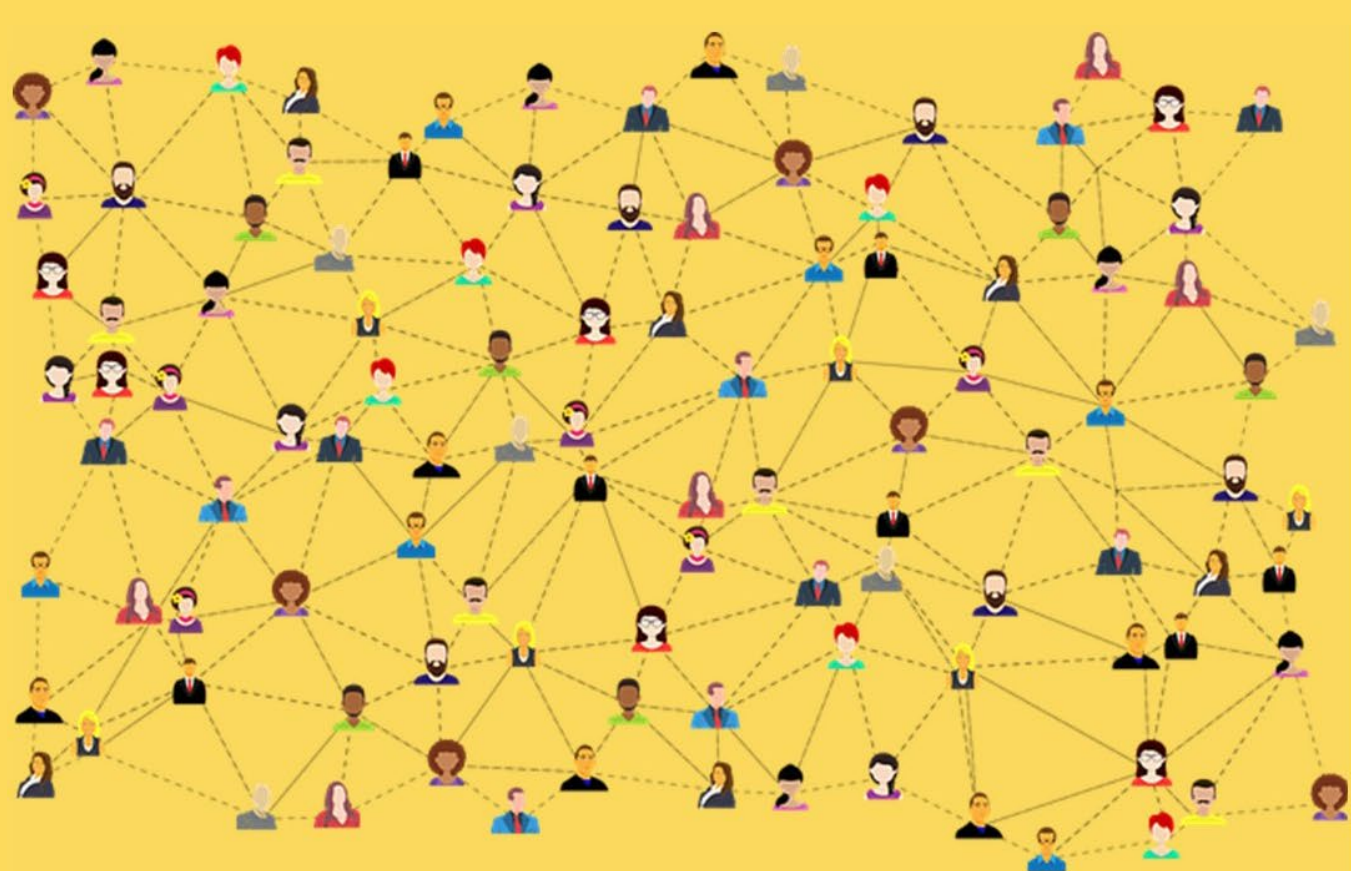
« Vous projetez de rénover votre logement ?
La Communauté d'Agglomération peut vous accompagner dans votre projet (selon conditions). »

Plus d'infos sur melunvaldeseine.fr
et sur monprojet.anah.gouv.fr

/agglomelunvaldeseine

Directeur de la publication : Pierre Yvroud / Comité de rédaction : Christine Hugot, Monique Casafina, Cynthia Delugeard / Conception, réalisation : Amalgam impression 06 89 34 79 11 / Tirage : 2 000 exemplaires / Périodicité : quadrimestrielle / Dépôt légal : à parution / Adresse : 55, rue Rosa-Bonheur 77000 La Rochette - Tél. : 01 64 83 55 55 - Courriel : mairie@larochette77.fr / Imprimeur : Les Ateliers réunis





LA ROCHETTE CONNECTÉE

SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL !

<https://www.ville-la-rochette.fr/>

<https://www.facebook.com/Mairiedelarochette77/>

<http://bibliotheque.ville-la-rochette.fr/>

<https://www.facebook.com/club.adolarochette>

